

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue jeudi,
le 18 octobre 2007 à 19h30 à la Bibliothèque de Luskville, située au 2024 route 148,
Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Garry Dagenais, maire suppléant, les conseillers, Lawrence Tracey, Harold McKenny, Raymond Gougeon, et Dr Jean Amyotte.

ABSENCES MOTIVÉES : Jim Coyle et Brian Middlemiss, conseillers.

ÉGALEMENT PRÉSENT : le directeur général.

La séance a débuté à 19h40.

07-10-742

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Paiement de factures
3. Comité de relations de travail – service d'incendie
4. Adjoint au chef pompier
5. Emprunt temporaire – travaux de pavage
6. Fermeture de la séance

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

Retrait : 4. Adjoint au chef pompier

Adoptée

07-10-743

LISTE ADDITIONNELLE DES FACTURES À PAYER

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement de la liste des factures additionnelle datée du 12 octobre 2007, au montant de **1 044 035 34 \$** (voir annexe au dossier 102-102).

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1007038

07-10-744

COMITÉ – RELATION DE TRAVAIL

Il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE la municipalité délègue MM. Jean Amyotte, Tom Howard et Chris Davis à titre de représentants de la municipalité pour siéger au comité de relation de travail avec le Syndicat des pompiers du Québec, section Pontiac.

Adoptée

Le conseil Jim Coyle arrive à 20h05.

07-10-745

EMPRUNT TEMPORAIRE – TRAVAUX DE PAVAGE

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE tel, qu'adopté par la résolution 07-09-712, la municipalité de Pontiac autorise le directeur général, Sylvain Bertrand et monsieur le maire, Edward McCann à signer les documents nécessaires pour effectuer un emprunt temporaire d'une somme de 3 240 750,00 \$ auprès de la caisse populaire Desjardins Masham-Luskville pour payer les travaux relatifs au projet de pavage.

Adoptée

07-10-746

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU de lever la séance à 20h10 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 1007038

Je, soussigné, directeur général, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: 07-10-743.

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL